

Les quatre critères qui influent sur le recrutement (CEET)

La sélection à l'embauche repose sur quatre grands critères transversaux : l'expérience, la motivation, la compétence et la disponibilité, selon une étude réalisée par le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET-Cnam).

Menée à partir des déclarations spontanées de 8.500 employeurs, elle indique que ces quatre critères apparaissent comme des « préoccupations essentielles, quelle que soit la qualification du poste ». L'étude note que ces priorités mêlent compétences traditionnelles et d'autres « plus difficiles à déceler » comme la disponibilité ou la motivation.

Après les quatre critères cités par tous les recruteurs apparaissent des exigences moins fréquentes, corrélées aux qualifications des postes à pourvoir, comme la présentation, pour les postes d'employés non qualifiés, ou le diplôme, pour les professions intermédiaires, ou encore la personnalité, plus souvent citée que la compétence pour les postes de cadres. L'étude note que le recrutement des cadres accorde plus d'importance aux critères de technique, de compétence et de personnalité, ainsi qu'au diplôme et à l'adéquation entre le profil du candidat et celui du poste, ainsi qu'au salaire.

Contributrice du CEET : [Guillemette de Larquier](#)

Source :
+ [Lire l'article dans son intégralité](#)

Info

Social

RH



14 décembre 2020

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/les-quatre-criteres-qui-influent-sur-le-recrutement-ceet--122>